



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les hijabeuses

Question au Gouvernement n° 4800

Texte de la question

LES HIJABEUSES

M. le président. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. « La loi n'interdit pas que les Hijabeuses puissent jouer au football avec le voile islamique, donc elles peuvent le faire. »

M. Hervé Berville. Ah, là, là !

Mme Frédérique Meunier. Selon vous, monsieur le Premier ministre, qui peut tenir des propos aussi inattendus car contraires à nos principes les plus fondamentaux que sont la laïcité et l'égalité entre les femmes et les hommes ?

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Mme Frédérique Meunier. Selon vous, qui peut tenir des propos aussi irresponsables quand ils profitent aux communautaristes qui nous gangrènent et à l'islamisme politique qui veut nous détruire ?

M. Patrick Hetzel. Très bien !

Mme Frédérique Meunier. Selon vous, qui peut tenir des propos qui consistent en une faute politique pour le renoncement dont ils témoignent, mais plus encore en une faute morale pour les conséquences qu'ils impliquent ?

Monsieur le Premier ministre, je vous donne un indice : elle est dans votre Gouvernement ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Mme Elisabeth Moreno, *ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.* Depuis quatre jours, (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*)...

Mme Patricia Mirallès. Écoutez, quand elle parle ! (*Mêmes mouvements.*)

Mme Elisabeth Moreno, *ministre déléguée*je vis une violence que seule la politique peut faire vivre. C'est une personne issue de la société civile qui vous le dit. Cette énième attaque montre bien qu'il est nécessaire de

remettre l'État au milieu du village (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), le droit au milieu de nos discussions et la vérité au cœur de nos échanges.

M. Pierre-Henri Dumont. Assumez !

M. Maxime Minot. C'est vous, la responsable !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. Je ne suis pas pour le voile mais pour l'État de droit. Oui, dans le respect de notre Constitution, la loi garantit l'application du principe de laïcité dans le sport. Oui, je crois en la liberté de conscience de chaque individu.

M. Michel Herbillon. Et alors ?

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. Oui, le Gouvernement lutte contre toutes les formes de séparatisme en étant intransigeant face aux comportements radicaux.

M. Patrick Hetzel. Vous mentez et vous le savez !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. La loi confortant le respect des principes républicains est très claire : elle oblige les fédérations sportives à signer des contrats d'engagement républicain. De cette manière, nous faisons concrètement tout ce qu'il faut pour lutter contre toute forme de prosélytisme et nous défendons partout les valeurs de la République.

M. Michel Herbillon. C'est faux ! Vous faites exactement l'inverse !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. S'agissant de l'affaire que vous mentionnez, je n'ai ni rencontré ni même prononcé le nom du collectif que vous évoquez.

M. Fabien Di Filippo. Vous mentez !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. Une action devant le Conseil d'État est d'ailleurs en cours. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) En tant que membre du Gouvernement, il ne m'appartient pas de dire si je suis pour ou contre une action en justice : il y va de la séparation des pouvoirs, si chère à la représentation nationale.

M. Maxime Minot. Vous mentez !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. Mesdames et messieurs les députés, je n'ai aucune leçon de féminisme ou d'universalisme à recevoir. Toute ma vie, je me suis battue pour m'émanciper.

M. Pierre Cordier. Hors sujet !

Mme Elisabeth Moreno, ministre déléguée. Avec le Président de la République, le Premier ministre et la majorité, je me bats à présent pour que... (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. le président. Merci, madame la ministre déléguée. La parole est à Mme Frédérique Meunier.

Mme Frédérique Meunier. Vos propos ambigus ne peuvent cacher votre profond malaise et l'hypocrisie de cette majorité ! Ils illustrent parfaitement ce « en même temps » qui détruit tout, qui renie tout car il ne choisit rien, n'assume rien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Vous défendez une proposition de loi pour démocratiser le sport et vous refusez d'interdire clairement le port de signes religieux lors des compétitions organisées par les fédérations. Quelle ironie et quelle incohérence lorsque

l'on sait que le voile enferme et rejette alors que le sport libère et fédère !

En prolongement de la Charte olympique, l'amendement de notre groupe, défendu par Maxime Minot, permettait d'interdire toute « propagande politique, religieuse ou raciale » dans le sport. Vous l'avez rejeté avec votre mépris si coutumier. Que dites-vous à ces femmes qui se battent pour briser le carcan où on les enferme ? Vous leur dites d'abandonner ? Comme toujours, vous êtes des « diseux » et non des « faiseurs ». Vous manquez de courage ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Frédérique Meunier](#)

Circonscription : Corrèze (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4800

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2022](#)